



Communiqué de presse

LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE RECRUTE

Devenez greffier et soyez fier d'agir pour la Justice !

Paris, le 9 novembre 2018

550 postes de greffiers à pourvoir !

Inscrivez-vous au concours sur lajusticerecrute.fr jusqu'au 7 janvier 2019.

Vous souhaitez exercer un métier qui conjugue connaissances juridiques, maîtrise des procédures et contact humain, devenez greffier ! Vous serez un maillon essentiel du fonctionnement de la Justice.

Profils recherchés

550 postes à pourvoir par voie de concours pour des candidats Bac + 2

Le ministère de la Justice lance, du 9 novembre 2018 au 7 janvier 2019, une campagne d'inscription au concours 2019 de greffier sur lajusticerecrute.fr

Il s'adresse aux titulaires d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau III (BAC + 2) ou d'une qualification reconnue équivalente. Rigueur, sens du contact, polyvalence sont des qualités requises pour exercer le métier de greffier.

Un métier essentiel

Les greffiers exercent au sein d'un tribunal d'instance ou de grande instance, d'un conseil de prud'hommes, d'une cour d'appel ou de la Cour de cassation. Ils sont présents à toutes les étapes de la procédure pénale ou civile dont ils sont les garants. **Collaborateurs indispensables des magistrats**, ils sont également les interlocuteurs privilégiés des justiciables.

Une formation rémunérée

Les candidats reçus au concours suivront **une formation de 18 mois**. Rémunérée, cette formation est composée d'un volet théorique dispensé par l'**École nationale des greffes de Dijon** et de stages pratiques effectués en juridictions. Elle a pour objectif de préparer les futurs greffiers aux différents aspects de la fonction dans des conditions optimales.

Des carrières évolutives

Outre la formation tout au long de la vie, **une formation continue obligatoire** (de 10 jours par an pendant les cinq années suivant leur titularisation) permet aux greffiers d'approfondir leurs connaissances, d'enrichir leurs compétences et d'élargir leur champ d'action. Ils peuvent ainsi évoluer au sein du ministère de la Justice.

Découvrez les protagonistes élèves greffiers de la campagne de recrutement 2018 qui témoignent de leur engagement :



Inscrivez-vous au concours sur
[lajusticerecrute.fr](#)



Anaïs, greffière stagiaire (promotion B2018 C02)

25 ans, originaire des Pyrénées-Orientales.

Lauréate du concours externe de greffier organisé au titre de l'année 2018.

Elève de la classe préparatoire intégrée (CPI) de l'Ecole nationale des greffes (année 2018).

Titulaire d'un master 1 Justice, procès et procédures.

Précédemment vacataire au tribunal de grande instance de Perpignan.

Début de formation initiale (statutaire) : 3 septembre 2018.

Titularisation : 3 mars 2020.

Pourquoi cet engagement ?

« Je souhaite devenir greffière depuis plusieurs années maintenant. J'ai découvert le métier lors d'un stage d'observation durant ma 3ème année en licence de droit, au tribunal de grande instance de Perpignan au service civil. Devenir greffière a été un réel projet de ma part.

C'est notamment la raison pour laquelle, après mon Master 1 Justice, procès et procédures, et une année en tant que vacataire au TGI de Perpignan, j'ai postulé et intégré la classe préparatoire intégrée à l'Ecole nationale des greffes.

Fière d'avoir fait partie de la promotion CPI 2018, j'ai réussi le concours de greffier et suis aujourd'hui greffière stagiaire des services judiciaires. Je me suis engagée dans cette campagne pour montrer que le dispositif « égalité des chances » permet de réussir, pour faire découvrir ce métier diversifié et riche au monde extérieur à la Justice et pour montrer que je suis fière de pouvoir représenter le ministère de la Justice »,



Inscrivez-vous au concours sur
lajusticecrecute.fr



Rudy, greffier stagiaire (promotion B2018 C02)

25 ans, originaire du Vaucluse.

Lauréat du concours externe de greffier organisé au titre de l'année 2018.

Titulaire d'un master 2.

Précédemment juriste à l'association de médiation et d'aide aux victimes d'Avignon ([AMAV](#)).

Début de formation initiale (statutaire) : 3 septembre 2018.

Titularisation : 3 mars 2020.

Pourquoi cet engagement ?

« Les fonctions de greffier des services judiciaires sont à la charnière de plusieurs aspects prenantes des métiers de la Justice et du droit.

Le greffier est un technicien du droit, un assistant du magistrat, ou il peut encore assurer l'accueil du justiciable.

Cette voie est particulièrement attractive au regard des perspectives d'évolution de la profession et de la variété des missions.

Mon engagement, par la voie du concours externe, est l'aboutissement attendu de mon parcours universitaire (master II) et de mon expérience professionnelle (association d'aide aux victimes).

Ayant acquis aujourd'hui une maturité nécessaire au métier de greffier, j'espère bien faire une carrière constructive et passionnante ».